

NV 32

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'INTERIEUR,
DE LA FORMATION PATRIOTIQUE
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

CABINET DU MINISTRE

70^{EME} SESSION DU COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME DU HAUT
COMMISSAIRE (GENEVE, DU 07 AU 11 OCTOBRE 2019)

INTERVENTION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA FORMATION
PATRIOTIQUE ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

GENEVE, DU 07 AU 11 OCTOBRE 2019

1

*Intervention du Ministre de l'Intérieur, de la Formation Patriotique, et du
Développement Local EXCOM 2019*

**Monsieur le Président,
Monsieur le Haut Commissaire,**

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir, au nom de la Délégation Burundaise que j'ai eu le privilège de conduire, d'avoir cette occasion de prendre la parole pour m'adresser publiquement à cette honorable assemblée. Je saisis cette opportunité pour exprimer à haute et intelligible voix les remerciements sincères du Gouvernement de la République du Burundi, pour avoir été invité à participer aux assises de la 70^{ème} session du Comité Exécutif du Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. D'emblée, faut-il souligner que le Burundi s'associe à la déclaration du groupe africain prononcée par le Zimbabwe

Monsieur le Président, Monsieur le Haut Commissaire, auguste assemblée, une occasion comme celle-ci est un moment propice d'apprécier à sa juste valeur le travail immense accompli par le Président du Comité Exécutif en étroite collaboration avec toute son équipe d'experts aussi bien proches que lointains. Ils font un travail extraordinaire qui ne requiert pas seulement de l'expertise, mais aussi un sens élevé d'humanité et par conséquent de dévouement et de don de soi. Que toute cette équipe trouve ici les acclamations et les encouragements du Gouvernement de la République du Burundi.

Je voudrais aussi, au nom de la délégation burundaise et en mon nom propre, du fond du cœur, exprimer à l'endroit du Haut Commissaire mes vives et chaleureuses félicitations pour son engagement sans nul autre pareil à la cause des réfugiés du monde entier. Il nous appartient donc de lui accorder notre soutien toutes les fois qu'il sera nécessaire.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Haut Commissaire,**

Mon pays le Burundi héberge aujourd'hui un nombre assez important de réfugiés en provenance des pays voisins, surtout de la République Démocratique du Congo. Nous avons déjà cinq camps de réfugiés dont la population s'élevait à 54 019 à la fin du mois d'août (réfugiés et demandeurs d'asile confondus). Le Gouvernement du Burundi félicite aussi le HCR et ses partenaires pour les efforts déployés pour la construction du cinquième camp, déjà occupé presque à moitié à l'heure où je vous parle. Les réfugiés et demandeurs d'asile dits urbains étaient au nombre de 36 300 au même moment, ce qui faisait un total de 82 319 personnes. Tous ces réfugiés et demandeurs d'asile sont traités avec honneur et dignité autant que faire se peut.

En collaboration avec plusieurs partenaires, sous la coordination du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, ces personnes déshéritées reçoivent une assistance multiforme qu'on essaie d'améliorer le plus possible à la hauteur des moyens disponibles.

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut Commissaire,

Pendant les présentes assises, il nous a été demandé de présenter les efforts de nos gouvernements respectifs, visant à réaliser l'égalité des sexes dans la loi relative à la nationalité. A ce sujet, je voudrais informer l'assistance ici présente que le Burundi a déjà une loi sur la nationalité qui date de 2000 ; cette loi n'est probablement pas parfaite, elle a certainement besoin d'être améliorée. Au stade où nous sommes, la constitution du Burundi promulguée en 2018 est assez claire en terme d'égalité, car en son article 13, elle stipule que « **Tous les burundais sont égaux en mérite et en dignité. Tous les citoyens jouissent des mêmes droits et ont droit à la même protection de la loi** ». La loi sur la nationalité dont je vous parle est donc en cours de révision dans la perspective de la promotion de l'égalité des genres en matière de nationalité; aujourd'hui, elle est sur la table du gouvernement en attente d'être étudiée pour être ensuite acheminée au Parlement.

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut Commissaire,

Le Burundi fait toujours face à une difficulté qui n'est pas moindre, à savoir celle des personnes vivant au Burundi, qui se réclament de la nationalité omanaise. Une situation de 2016 faisait état de 971 personnes à risque d'apatridie qui résidaient au Burundi. Des discussions ont eu lieu avec le Sultanat d'OMAN, mais il n'y a pas eu d'avancée significative. Aussi, les textes relatifs à la lutte contre l'apatridie n'ont pas encore été ratifiés. A ce jour, le Gouvernement a déjà adopté les projets de lois d'adhésion aux conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie, ces projets de lois sont pour le moment sur la table du parlement où ils ont déjà franchi la première étape de la chambre basse. Ils sont maintenant au niveau de la chambre haute.

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut Commissaire,
Auguste Assemblée,

Le Gouvernement de la République du Burundi remercie encore une fois le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et ses partenaires pour l'appui qu'ils lui apportent en matière de protection des réfugiés. Il encourage le HCR de redoubler d'efforts pour mobiliser les fonds nécessaires pour entamer et terminer l'opération de vérification physique avec le système BIMS, de tous les réfugiés et demandeurs d'asile se trouvant au Burundi. Il a encore besoin d'améliorer les conditions d'accueil et de gestion. Dans cette perspective, l'augmentation des moyens de travail, le renforcement des capacités des cadres affectés au service des réfugiés et demandeurs d'asile par l'organisation de formations régulières à leur intention sont plus qu'une nécessité.

Monsieur le Président,

Monsieur le Haut Commissaire,

Je ne saurais pas clore mon propos sans exprimer la préoccupation du Gouvernement du Burundi par rapport à ses citoyens réfugiés dans les pays voisins comme la Tanzanie, le Rwanda et ailleurs. Nous faisons tout pour que nos frères et soeurs se rapatrient librement dans leur pays. Nous sollicitons encore une fois l'appui du HCR dans cette noble et lourde tâche qui nous attend.

*Que vive la Coopération Humanitaire Internationale,
Je vous remercie de votre aimable attention !*